

19^{ème} Course de côte de St Pierre de Varengeville

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.

L'**A.S.A. Haute-Normandie** en qualité d'organisateur administratif, et l'**association Team Rallye Vallée de l'Austreberthe** en qualité d'organisateur technique, organisent les **Samedi 17 et Dimanche 18 Avril 2021** une compétition automobile régionale dénommée **19^{ème} Course de côte de St Pierre de Varengeville**.

Cette compétition compte pour la **Coupe de France de la Montagne 2021** coefficient **1** et le **Championnat de la Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie 2021**.

Le présent règlement a été approuvé par la **Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie** sous le numéro **8** en date du **21/01/2021** et enregistré à la **FFSA** sous le permis d'organisation numéro **67** en date du **21/01/2021**.

Organisateur technique

Nom : Association Team Rallye Vallée de l'Austreberthe
Représentant : Thierry DUPONT (Président)
Adresse : 35 rue >Narcisse Guilbert
 76570 PAVILLY

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Compétition régionale

Président du Collège des Commissaires SportifsM. AUBERTLicence n°40515
Commissaires SportifsD. GAILLARDLicence n°53250
M. TESNIERELicence n°125487
Directeur de CourseJ. FRANCOISELicence n°115323
Directeurs de Course AdjointsF. HELYELicence n°1752
Commissaire Technique responsableJ. SALENNELicence n°18219
Commissaires Techniques adjointsW. BLOTLicence n°236179
F. BALLENGHIENLicence n°5641
S. CHAMPROBERTLicence n°18483
Médecin responsableD. PROD'HOMMELicence n°230341
Chargé de la mise en place des moyensT. DUPONTLicence n°37188
Chargés des relations avec les concurrents (CS)M. PIERRELicence n°8342
G. GREUETLicence n°2653
Chargé de presseS. JEANLicence n°247653
Chargé des Commissaires de routeA. VIANDIERLicence n°13368
ChronométrateursP. JEGOULicence n°3899

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements	Mardi 13 Avril 2021 à 23h59.
Publication de la liste des engagés	Jeudi 15 Avril 2021
Vérifications administratives.....	Samedi 17 Avril 2021 de 14h30 à 18h30 Parc Concurrents
.....	Dimanche 18 Avril 2021 de 08h00 à 10h00 Parc Concurrents
Vérifications techniques.....	Samedi 17 Avril 2021 de 14h45 à 18h45 Parc Concurrents
.....	Dimanche 18 Avril 2021 de 08h15 à 10h15 Parc Concurrents
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais	
.....	Dimanche 18 Avril 2021 à 10h30
Briefing des commissaires	Dimanche 18 Avril 2021 au Parc Concurrents
Essais non chronométrés	Dimanche 18 Avril 2021 de 09h00 à 10h45
Essais chronométrés	Dimanche 18 Avril 2021 à partir de 11h00
Briefing des pilotes.....	Dimanche 18 Avril 2021 à 13h15 Parc Concurrents
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course	
.....	Dimanche 18 Avril 2021 à 12h30

Course

- 1^{ère} montée le **Dimanche 18 Avril 2021 à partir de 13h45**
- 2^{ème} montée le **Dimanche 18 Avril 2021 à la suite de la 1^{ère} Montée**
- 3^{ème} montée le **Dimanche 18 Avril 2021 à la suite de la 2^{ème} Montée**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires	après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
Remise des prix	Dimanche 18 Avril 2021 après la levée du parc fermé

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 **Dimanche 18 Avril 2021 à 09h00**

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives.....	Samedi 17 Avril 2021 de 14h30 à 18h30 Parc Concurrents
.....	Dimanche 18 Avril 2021 de 08h00 à 10h00 Parc Concurrents
Vérifications techniques.....	Samedi 17 Avril 2021 de 14h45 à 18h45 Parc Concurrents
.....	Dimanche 18 Avril 2021 de 08h15 à 10h15 Parc Concurrents
Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage	
.....	Garage DUJARDIN à St Pierre de Varengville
Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC	

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le **Dimanche 18 Avril 2021 à 10h15**.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs.

1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Néant

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les concurrents auront deux possibilités pour s'engager.

Par courrier

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse ci-dessous, jusqu'au **Mardi 13 Avril 2021 à 23h59**.

RALLYGT 55 route départementale 27440 VAL D'ORGER

Les droits d'engagement sont fixés à **240€**, réduits à **120€**, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Par internet

Les concurrents pourront s'engager électroniquement sur la plateforme <https://engagements.rallygt.fr> après avoir créé leur compte au préalable, jusqu'au **Mardi 13 Avril 2021 à 23h59**.

Contact

Raphael VOISIN

Téléphone : 06.51.77.62.54

Adresse-mail : rvoisin@rallygt.fr

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à **40**, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 100

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

La Publicité obligatoire ou optionnelle fera l'objet d'un additif à ce règlement.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La course de côte de **Saint-Pierre-de-Varengville** a le parcours suivant : **Route du Paulu, St Pierre de Varengville**

La course se déroulera en **3** montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ	D 86
Arrivée	D 86
Pente moyenne	4,5%
Longueur du parcours	1450 m
Modalités de retour au départ	par la route de course
Parc de départ (<i>lieu</i>)	Carrefour D 86 / D 143
Parc d'arrivée (<i>lieu</i>)	Chemin de Villers

6.2P. ROUTE DE COURSE

Préciser les modalités d'accès au départ.

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ :

Les concurrents devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ.

Le concurrent qui ne se présentera pas dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Le parc concurrents est situé **Parking du Paulu, St Pierre de Varengville**.

Le parc concurrents est accessible le **Samedi 17 Avril 2021 à partir de 09h00**.

Les remorques devront être garées en arrière du **Parking Paulu**.

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé **Parc Concurrents**.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications au parc des vérifications : **Parc Concurrents**
- pendant les essais et la course au parc départ **Parc Concurrents**
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée **Parc Concurrents**

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, la permanence se tiendra :

Lieu : **Parc Concurrents**

Date/heure : **du Samedi 17 Avril 2021 09h00 au Dimanche 18 Avril 2021 20h00**

Téléphone permanence **06.13.37.55.27** **Thierry DUPONT**

Centre de secours le plus proche : **Hôpital Charles NICOLE (Rouen) Téléphone 18**

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu le **Dimanche 18 Avril 2021 à 13h15 au Parc Concurrents.**

La présence de tous les pilotes y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Préciser la procédure de départ : **aux feux tricolores.**

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture **est formellement interdit.**

Pour rappel, tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.

ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera le **Dimanche 18 Avril 2021 après la levée du parc fermé, l'heure sera précisée par l'organisateur suivant le timing.**

Les coupes suivantes seront distribuées :

- aux 3 premiers au scratch
- aux 3 premiers de chaque groupe
- aux 3 premiers de chaque classe (en fonction du nombre de concurrents dans chaque classe)
- à la première féminine
- à un commissaire tiré au sort

Les coupes ne sont pas cumulables.